



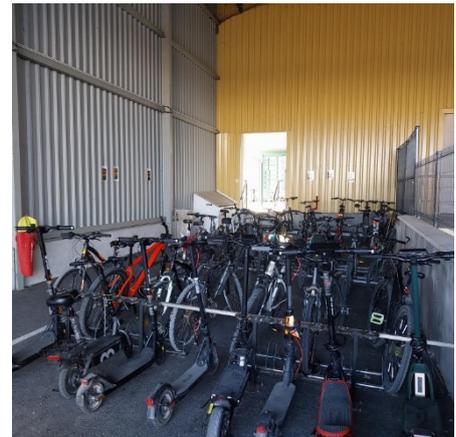
Juillet 2025

La moitié des salariés vient à vélo !

Dans la zone industrielle nord de Bourg, l'Abattoir des Crêts a installé un garage à vélos sécurisé, vidéosurveillé et proche de l'entrée. Résultat, cinquante pourcent des salariés viennent au travail à vélo ou en trottinette. Un second garage est en projet.

« Environ la moitié des candidats qui se présentent sur le site ne sont pas véhiculés. Donc il faut les accueillir au mieux quand on les embauche. C'est une question d'attractivité et de fidélisation. »

« L'écomobilité, ce n'est pas seulement l'affaire des gens qui ont les moyens et qui se soucient de l'écologie. C'est aussi l'affaire de ceux qui sont obligés d'économiser. »



Une visite à l'abattoir

Nous sommes à l'abattoir de la zone industrielle nord de Bourg avec Lucas Hurstel. S'il vous plaît, dites-nous quelle est votre fonction. Je suis responsable RSE. Ça veut dire que je suis chargé des actions de développement durable. *Il y a beaucoup de salariés ?* Nous avons deux sites à Bourg-en-Bresse : le premier est l'Abattoir des Crêts connu aussi sous le nom de magasin UTP et le second s'appelle CAB - Viandes de Bresse. Il y a 230 collaborateurs sur le premier site et 150 sur le second.

Quels sont les horaires de travail ? Nous avons à la fois des horaires décalés, c'est-à-dire des horaires de nuit, des horaires échelonnés avec des prises de poste à des moments différents selon les ateliers et aussi des horaires qui peuvent être aléatoires selon le volume à traiter. *Pas facile pour vos collègues de s'organiser !* C'est ça. Ils ne savent pas forcément quand ils vont terminer la journée et cela freine certains modes de transport comme le covoiturage.

Est-ce que vous savez comment ils viennent au travail ? Oui, nous avons fait des enquêtes sur la mobilité, notamment sur le site de CAB - Viandes de Bresse. *Vous l'avez faite comment, cette enquête ?* On s'est un peu retroussé les manches. On remplissait le questionnaire lors de la prise de poste à mesure que les gens étaient en train de pointer ou alors à la fin du travail, lorsque le chef d'équipe libérait ses collaborateurs. Il a fallu un peu de coopération mais les questions ne duraient pas longtemps, entre trente secondes et une minute : 'Quelle est votre distance domicile-travail ?' – 'Avec quel mode de transport venez-vous travailler ?'. *Qu'est-ce qu'a donné l'enquête ?* En 2021, environ 80% des collaborateurs venaient seuls dans leur voiture. Ça a un peu baissé avec la nouvelle enquête faite en 2025 puisqu'on est arrivé à 78%. Il y a eu une progression du vélo et de la trottinette, mais les ordres de grandeur sont les mêmes.



Sur l'autre site, le service des ressources humaines n'a pas mené d'enquête aussi poussée mais d'après leur estimation, environ la moitié des collaborateurs viennent chaque jour au travail à vélo ou en trottinette. *Ouah ! La différence est énorme !* Toute à fait. Pour moi cette différence est encore un peu incompréhensible. Il faudrait vérifier si on est vraiment à 50% de personnes qui viennent à vélo ou trottinette. L'explication est peut-être que l'abattoir des Crêts a des installations plus adéquates dans le sens où les vélos et trottinettes sont stockés de façon sécurisée et vidéosurveillée à proximité de l'entrée, un endroit confortable et pratique pour les cyclistes.

Sur le site de CAB - Viandes de Bresse, on est en train de réfléchir à améliorer ça. On a un projet d'environ cinquante mille euros pour installer un stockage fermé, sécurisé et vidéosurveillé. On souhaite une décision courant juin. On a une promesse de subvention d'un programme dénommé 'Objectif Employeur ProVélo'. Ça représente douze mille euros sur les cinquante mille du projet, ce qui n'est pas négligeable. *Qu'est-ce qui va peser dans la décision ?* La question est de comment progresser, sachant qu'aujourd'hui, environ la moitié des candidats qui se présentent sont non-véhiculés. Donc il faut mieux les accueillir demain, une fois qu'on les aura embauchés. C'est une question d'attractivité et de fidélisation des collaborateurs.

Un impact économique autant qu'écologique

L'écomobilité, ce n'est pas seulement l'affaire des gens qui ont les moyens et qui se soucient de l'écologie. C'est aussi l'affaire de ceux qui sont obligés d'économiser. On le comprend bien en entendant que la moitié des candidats qui se présentent à l'entreprise préféreraient le vélo ou la trottinette. Le bus n'est pas cher non plus mais il se prête mal aux horaires atypiques.

Donc l'entreprise va construire un deuxième garage à vélos vidéosurveillé. Elle va recevoir pour cela une aide qui s'appelle [Objectif Employeur ProVélo](#). Cet argent provient des grandes entreprises polluantes qui doivent compenser leurs émissions de CO². La dépense va être doublement efficace. Écologiquement d'abord puisque beaucoup de salariés vont passer au vélo et éviteront de polluer, économiquement ensuite car leurs fins de mois seront moins tendues. Un jour, il faudra aussi moderniser les pistes cyclables de la zone industrielle car plusieurs cyclistes travaillant à l'abattoir ont été accidentés ces dernières années. À nouveau, cela augmentera la proportion de cyclistes.

On entend parfois dire qu'il y a trop d'argent dépensé pour le vélo. Cet exemple nous montre qu'au contraire, il en faudrait plus.

À écouter sur

